

LA FONTAINE

# FABLES

INTRODUCTION, NOTES  
ET RELEVÉ DE VARIANTES  
PAR  
GEORGES COUTON

CLASSIQUES GARNIER

La Fontaine

***Fables choisies***  
***mises en vers***

Éditions Garnier Frères  
6, Rue des Saints-Pères, Paris

ACHEVÉ D'IMPRIMER  
PAR L'IMPRIMERIE PAUL DUPONT  
A PARIS  
LE 15 SEPTEMBRE 1962

*Numéro d'éditeur : 703*  
*Numéro d'imprimeur : 7327*  
*Dépôt légal 3<sup>e</sup> trim. 1962*

*Printed in France*

*Tous droits de reproduction, de traduction  
et d'adaptation réservés pour tous pays.*

© GARNIER FRÈRES 1962

*Fables choisies*  
*mises en vers*

一九六九年五月六日



B.N. Estampes

Frontispice gravé par C.-N. Cochin d'après Oudry  
pour les *Fables choisies* de La Fontaine,  
Paris, Desaint et Saillant, 1755-1759

Cl. B.N.

Introduction, notes  
et relevé de variantes

par

**Georges Couton**

Professeur à la Faculté des Lettres de Lyon

Édition illustrée de 32 reproductions

## INTRODUCTION

« **U**N MIRACLE DE CULTURE », disait Gide des Fables. Certes, mais lors d'un procès de canonisation, quand il s'agit de constater un miracle, intervient un personnage au rôle bien ingrat : l'avocat du diable ; au rôle bien utile aussi : sa critique, s'efforçant de mettre en lumière les faiblesses humaines, fait par cela même ressortir l'inexplicable ; il se trouve ainsi plus que personne contribuer à la gloire du saint. Devant le miracle poétique, l'historien agit en avocat du diable : en ramenant à des explications historiques tout ce qui en est justiciable, il permet au génie d'éclater dans sa singularité. A qui veut rendre compte de l'apparition des Fables incombe donc une première enquête : chercher dans le passé littéraire ce dont elles sont tributaires. On ne comprend leur originalité qu'à ce prix.

### I. — PRÉHISTOIRE DES FABLES

Que La Fontaine ait contracté une dette envers Ésope, on le sait bien, sans que pourtant ait été dit avec assez d'insistance à quel point et sous quelles formes les fables grecques étaient partout présentes.

D'abord elles se contaient. Les animaux d'Ésope avaient rejoint dans le folklore Renart, Peau-d'Ane et la fée Mélusine. Après souper, à la veillée, Robin le Clerc, charpentier à la

*grande doloire*, « commençait un beau conte du temps que les bêtes parlaient (il n'y a pas deux heures), le conte de la cigogne, ou comme le renard déroba le poisson aux poissonniers; comme il fit battre le loup aux lavandières lorsqu'il l'apprenait à prêcher; comme le chien et le chat allaient bien loin; du lion roi des bêtes qui fit l'âne son lieutenant et voulut être roi du tout; de la corneille qui en chantant perdit fromage; de Mélusine, du loup-garou, de Cuir d'Anette [*Peau-d'Ane*]; du moine bourré<sup>1</sup> ». *Dans un monde différent, à la cour, le Page disgracié s'amuse aussi aux fables* : « J'étais le vivant répertoire des romans et des contes fabuleux; j'étais capable de charmer toutes les oreilles oisives; je tenais en réserve des entretiens pour toutes sortes de différentes personnes et des amusements pour tous les âges. Je pouvais agréablement et facilement débiter toutes les fables qui nous sont connues, depuis celles d'Homère et d'Ovide jusqu'à celles d'Ésope et de Peau-d'Ane. » *C'est les fables d'Ésope qu'il conte à un enfant malade*<sup>2</sup>. *Sans doute entretenait-il ses compagnons plus âgés, « effrontés comme des pages », de plus libres aventures, venues de Boccace et des conteurs libertins. A chaque âge conviennent ses contes. Dès les veillées de son enfance, à La Fontaine aussi avait dû être conté Peau-d'Ane; il en gardait la nostalgie. Dès ce moment il avait sans doute fait la connaissance de tous ces animaux qui devaient être ses héros et par cette tradition orale avait pu lui venir quelque chose du Roman de Renart, enfoncé dans l'oubli*<sup>3</sup>.

1. Noël du Fail, *Propos rustiques et facétieux*, 1547, ch. V.

2. Tristan, *Le Page disgracié*, chap. V et VI.

3. Au reste le *Roman de Renart* avait été imprimé. La Croix du Maine signale deux livres qui content de Renart : *Maître Renart et dame Hersent, traité utile à toute personne, contenant les cautelles et finesses que faisait ledit maître Renart*, Lyon, Arnoulet, 1528, et *Reynier le Renart*,

*Les fables se lisaient aussi, et dans des milieux très humbles. Le bonhomme Thénot du Coin, qui n'était qu'un manant, « faisait cuire des naveaux aux cendres, étudiant ès vieilles fables d'Ésope<sup>1</sup> ».*

*L'apologue apportait son appui à l'éloquence de la chaire, comme jadis à l'éloquence politique de Rome et d'Athènes. Les prédicateurs, dont l'influence paraît avoir été immense sur les auditoires populaires dans l'ancienne France, demandaient à Ésope des exempla pour illustrer leurs dire.*

*Mais c'est dans l'enseignement surtout que les fables tenaient une place dont on n'a pas mesuré toute l'importance<sup>2</sup>. « Ces fables étant sues de tout le monde », disait La Fontaine. Un régent de la Compagnie de Jésus fait écho : « Les fables d'Ésope sont entre toutes les mains ; à tel point qu'est considéré comme tout à fait ignare qui ne les a pas apprises : Tu n'as même pas pratiqué Ésope. » De fait, qui poussait ses études au-delà de la « croix de par Dieu », rencontrait, délégués par Ésope, le loup et l'agneau, la cigale et la fourmi, tout un bestiaire prêt à enseigner l'art d'écrire, les rudiments de la symbolique et la morale de surcroît. A une époque où la langue française n'était pas objet d'enseignement, Phèdre se lisait dès les débuts du latin, Ésope dès les débuts du grec, et tout au long des études leurs fables servaient de canevas aux devoirs écrits.*

*Pour satisfaire cette clientèle scolaire, nombreuse et constamment renouvelée, les éditions d'Ésope avaient été multipliées depuis les débuts de l'imprimerie, à travers toute*

---

*histoire très joyeuse et récréative contenant soixante-dix chapitres, imprimée en deux langues français et bas-allemand en Anvers par Christophe Plantin, 1566. Qu'aient existé d'autres livrets populaires des aventures de Renart n'aurait pas de quoi surprendre ; que ces livrets populaires soient perdus n'étonnerait pas non plus.*

1. Noël du Fail, *Propos rustiques*, VII.

2. Cf. G. Couton. *Poétique de La Fontaine, Du pensum aux Fables.*

*l'Europe, par les libraires parisiens, lyonnais, allemands ou des Pays-Bas, avec une abondance qui défie presque le bibliographe. Elles comportaient d'ordinaire, outre les fables d'Ésope, très souvent traduites en latin, beaucoup d'autres textes. Ainsi le recueil de Nevelet offrait, avec les fables d'Ésope en grec et en latin, celles d'Aphthonius, de Babrias, de Phèdre, d'Avienus, d'Abstemijs. Les fables mêmes étaient précédées d'extraits concernant le genre, tirés de Platon, Denys d'Halicarnasse, Strabon, Plutarque, etc. D'autres recueils, plus copieux encore que Nevelet, ajoutaient à Ésope la Batrachomyomachie, alors attribuée à Homère, la mystérieuse Galéomyomachie, des fables d'humanistes du XVI<sup>e</sup> siècle, les Facéties de Pogge, le serment d'Hippocrate à l'occasion, et bien d'autres textes encore.*

*Ainsi était constitué une manière de corpus ésopeque grâce auquel la pédagogie du temps disposait des apologues et de toutes sortes d'œuvres plus ou moins moralisantes.*

*Dans ce corpus, les fables de Phèdre étaient de nouvelles venues : le Moyen Âge n'en avait connu que des reflets ; leur découverte ne datait que de 1596, leur première édition de 1598 ; leur première traduction en prose était l'œuvre du sieur de Saint-Aubin, c'est-à-dire de M. de Sacy, qui avait composé son ouvrage pour les Petites-Écoles de Port-Royal et corrigé le texte pour qu'il pût être mis entre toutes les mains<sup>1</sup>. De traduction de Phèdre en vers, il n'en existait pas encore.*

*Pour qui n'eût pu lire le texte grec d'Ésope, ou sa traduction latine, les traductions françaises ne manquaient pas. Il faut accorder une mention particulière à celle de Jean Meslier. C'est un principal de collège qui donne en 1629 un choix de fables d'Ésope, avec le texte grec, une traduction*

1. Voir G. Delassault, *Le Maître de Sacy et La Fontaine traducteurs de Phèdre* (*Revue des Sciences Humaines*, 1952, pp. 281-294). Pour un exemple des corrections apportées par Le Maître de Sacy à son auteur, voir note à *La Fontaine, Le Rat et l'Éléphant*, VIII, 15.

latine, une traduction française, une annotation copieuse à l'usage des écoliers. Jean Meslier parle encore le langage aimable, fleuri, succulent du temps d'Amyot. Ésope « prend les petits sacristains des Muses qui tirent pays par la Grèce par la main et les mène dans un bocage verdoyant qu'il a planté lui-même où les grenadiers, le plaisir de la chasse, le gazouillis des ruisseaux, les airs mignards des musiciens du Roy du Ciel contribuent à un festin qu'il leur fait ». *La Fontaine a-t-il pris part au festin du principal Jean Meslier ? On le croirait<sup>1</sup> ; et par lui il a pu apprendre très jeune que dans la fable ésopique trouvaient à se glisser pittoresque, enjouement et poésie.*

Mais l'écolier qui fréquentait un collège de l'Université, des Jésuites ou des Oratoriens ne se contentait pas de lire Ésope ; il était encore invité à rivaliser avec lui. L'exercice qui tenait lieu de ce que nous appelons aujourd'hui selon les âges des écoliers, et selon les modes du vocabulaire pédagogique, rédaction, narration, dissertation, consistait à développer, en latin naturellement, un canevas plus ou moins détaillé. Ce canevas était très souvent une fable que les élèves enrichissaient à l'aide des procédés de l'amplification : amplification par les « circonstances » (nous y reviendrons), amplification par les figures de mots ou de style<sup>2</sup>.

1. Meslier est réimprimé en 1641 et 1650. — Un rapprochement entre *Le Lion et le Moucheron* de Meslier et celui de *La Fontaine* paraît établir l'influence de l'un sur l'autre. Voir Gohin, *Art de La Fontaine*, p. 114, n. 1. — On a cité aussi la traduction d'Ésope par P. Millot. Elle est plus sèche, plus pauvre ; rien n'établit que *La Fontaine* l'ait connue.

2. Voir G. Couton, *Poétique de La Fontaine*, 1957, pp. 23-26. Des exemples de ces « amplifications » se trouvent dans les rhétoriques scolaires. Mais nous avons conservé aussi les devoirs d'un écolier, écolier illustre, il est vrai, et très aidé par son précepteur, le duc de Bourgogne, à qui est dédié le livre XII. À son élève, Fénelon proposait comme canevas des fables de *La Fontaine* ; par ce choix, il manifestait un esprit moderne ; les pédagogues plus traditionalistes donnaient les mêmes devoirs, mais en empruntant le canevas à Ésope. (Voir les fables du jeune prince dans le ms latin 8.551 Bibliothèque nationale ; les corrigés de Fénelon dans *Lettres et Opuscules inédits*, 1850.)

*Les maîtres apprenaient ainsi à leurs élèves comment la fable du Loup et l'Agneau pouvait passer du style « simple » ou « rude » au style « orné, soigné, fleuri ». Un collégien n'était pas seulement un lecteur des fabulistes, mais aussi un praticien de la fable. Que tels anciens élèves aient gardé de ces amplifications le souvenir d'un exercice fastidieux, on peut bien le craindre. Mais pour tels autres les fables d'Ésope enrichies d'images et de détails pittoresques ont pu provoquer ce petit choc par lequel se révèle la poésie. Il était suffisant et nécessaire que peu ou prou ils fussent poètes. « Avant que nous ayons douze ans, tout est joué », disait Péguy. Je soupçonne que nous ne connaissons jamais les sources les plus anciennes et les plus fraîches à la fois des Fables, quelque devoir fait au collège par La Fontaine, et à jamais perdu.*

*En tout cas, l'idée de style s'associait de façon indissoluble à ce travail d'amplification exercé d'abord sur les fables. Pour nos classiques, écrire était se soumettre à cette discipline. Que La Fontaine s'y soit soumis, et avec profit, pour n'en plus douter il suffit de comparer le premier état de la fable Le Renard, les Mouches et le Hérisson, conservé par une heureuse fortune, avec le texte définitif.*

*Ajoutons encore qu'à côté, ou au-dessus — comme on voudra — de la fable pour écoliers, vit la fable pour ces éternels écoliers que sont leurs maîtres : les Anglais les appelleraient des scholars et La Fontaine bonnement des pédants. Les gens d'étude, et les professeurs, ont écrit des fables latines aussi longtemps que le latin a été la langue internationale des lettrés<sup>1</sup>. Que cette fable latine des érudits ait eu une large audience, nous n'en jurerions pas. Au moins a-t-elle pu entretenir dans le microcosme de la République*

---

1. Il semble que le succès des *Fables* de La Fontaine, qui lui a valu de nombreux imitateurs, a aussi stimulé les latinistes; les fables latines se multiplient. (Voir les *Œuvres latines* du P. Commire.)

des Lettres l'idée que la fable valait plus que son destin pédagogique et méritait de s'élever à la dignité d'œuvre littéraire.

\* \* \*

Le genre de la fable est contigu à celui de l'emblème, au point que la distinction n'est pas toujours facile. Il semble que l'ancêtre de tous les auteurs d'emblèmes soit l'humaniste Alciat. Son ouvrage, paru en 1531 pour la première fois, a eu un succès prodigieux qu'atteste le nombre de ses éditions. Un emblème d'Alciat se présente ainsi : un titre très bref précède une gravure ; ensuite des vers latins précisent le sujet, enfin un commentaire se déroule, quelquefois sur plusieurs pages d'une typographie serrée. Après Alciat, l'emblème se répand avec une abondance qu'explique le goût très général au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle pour l'explication allégorique. Les livres d'emblèmes, devenus légion, s'orientent selon le goût des auteurs, et plus encore sans doute selon les intentions et les moyens des éditeurs, vers les subtilités du commentaire ou vers la somptuosité de l'illustration.

Les auteurs de fables adoptent la forme de l'emblème : ces descendants des humanistes du XVI<sup>e</sup> siècle avaient force gloses à présenter et l'emblème leur laissait plus de latitude que la fable ésopique stricte. Ainsi Baudoin, qui s'était déjà exercé à l'emblème, donne en 1631 des Fables d'Ésope phrygien traduites et moralisées destinées à un très grand succès<sup>1</sup>. Chaque fable ésopique s'accompagne d'un commentaire prolixe qui explique de quelles applications morales ou politiques elle est susceptible, quels événements historiques la justifient<sup>2</sup>.

1. Ces Fables de Baudoin ont été rééditées en 1649, 1659, 1683, 1701, 1730 et je ne suis pas sûr de connaître toutes leurs éditions. — Les historiens de La Fontaine acceptent tous l'affirmation de d'Olivet qui veut que Baudoin ait servi de prête-nom à Boissat. Cela me paraît très improbable.

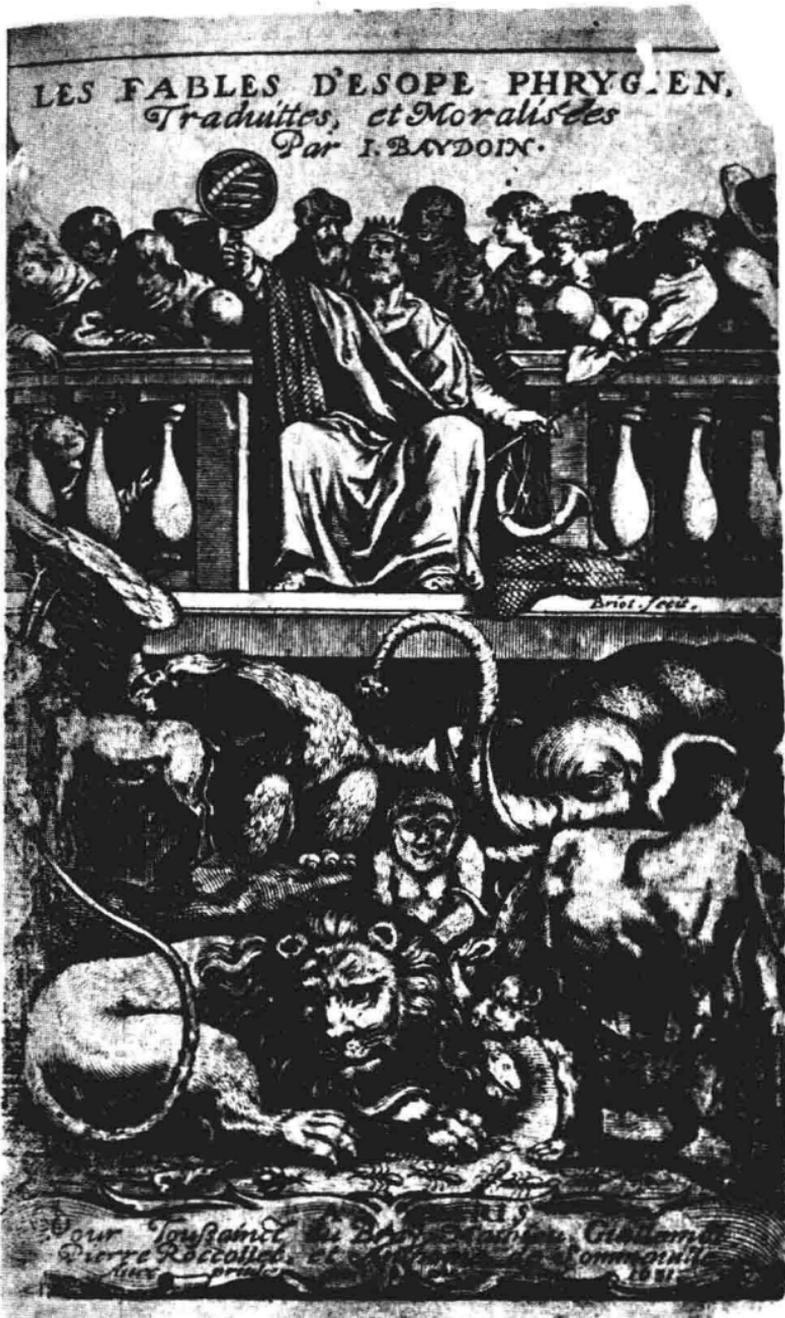
2. Tel est aussi le caractère d'Audin, Fables héroïques comprenant les

*La fable, désormais se présente donc sous deux formes. L'apologue ésopique subsiste, avec son récit suivi d'une brève moralité introduite de façon assez mécanique par : « La fable montre que... » Mais à côté de lui existe une fable nouvelle issue de l'emblème. Elle se compose du « mot » : une formule de caractère lapidaire qui exprime une vérité morale et sert de titre, remplaçant ou complétant les titres traditionnels faits de noms d'animaux : La Cigale et la Fourmi, Le Corbeau et le Renard. Ensuite est contée l'anecdote. En troisième lieu, l'auteur tire la leçon de l'aventure et l'applique à des domaines variés : c'est le « discours moral », « l'application », « l'allusion », la « prosopopée ».*

*La Fontaine a coulé ses fables tour à tour dans le moule de l'apologue ésopique et dans celui de l'emblème. De la fable de modèle ésopique, les exemples foisonnent. Mais la fable-emblème n'est pas rare chez lui. Elle se présente sous trois états. Une forme très complète comprend le mot, l'apologue, le discours moral ; Les Frelons et les Mouches à miel en fournissent un bon exemple, parmi bien d'autres : « mot » d'une sécheresse de proverbe : « A l'œuvre on connaît l'artisan » ; récit assez bref ; application au monde contemporain avec des considérations sur la lenteur de la justice. — Une seconde forme se rencontre aussi, amputée des commentaires moraux de la fin ; ainsi Le Vieillard et ses Enfants. — Enfin ce peut être le « mot » initial qui disparaît, tandis que subsiste l'historiette elle-même et que se développe le discours moral. Ainsi, dans L'Astrologue tombé dans un puits, l'historiette elle-même est contée en quatre vers ; quarante-cinq vers ensuite présentent des réflexions sur le caractère chimérique de l'astrologie. Qui*

---

*véritables maximes de la politique chrétienne et de la morale... avec des Discours enrichis de plusieurs histoires tant anciennes que modernes sur le sujet de chaque fable, le tout de l'invention du sieur Audin... Paris, Guignard, 1648.*



\* B.N. Imprimés

Cl. B.N.

Page de titre des *Fables d'Ésope Phrygien*  
*traduites et moralisées par I. Baudoin, Paris, 1631*

LA FONTAINE - FABLES

2

reconnaîtrait à La Fontaine comme seuls ancêtres Ésope et Phèdre et oublierait les emblèmes et les fables moralisées pour bien admirer comment le poète varie ingénieusement sa morale, la donne tantôt au début, tantôt à la fin, la condense en formules-proverbes ou la développe longuement ; ces considérations ne seront que des constatations<sup>1</sup> et non une explication historique.

A feuilleter les recueils d'emblèmes ou les livres de fables du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle, il y a un autre profit encore à tirer : on s'avise alors que nous avons beaucoup trop oublié que ce sont d'abord des livres d'images.

De nos jours, l'image sollicite continuellement les yeux des adultes et ceux des enfants : illustration des livres scolaires, à commencer par le premier syllabaire, journaux et albums, cinéma et télévision, l'image nous envahit, jusqu'à l'obsession, la satiété, l'indifférence. Rien de tel au XVII<sup>e</sup> siècle. Le seul des ouvrages pour écoliers qui ne montrât pas une austérité complète, c'était Ésope. Dans une mémoire visuelle qu'elles occupaient seules, les pauvres gravures du fablier devaient se fixer avec une force extraordinaire ; l'illustration plus soignée des traités d'emblèmes, des fables moralisées, devait frapper par sa somptuosité. Les livres de fables ouvraient ainsi le monde des formes.

Ici je voudrais faire observer que La Fontaine aimait tous les arts : la musique, mais aussi la peinture, la sculpture, l'architecture, les jardins. Il était en rapport avec des peintres, mais encore avec des graveurs<sup>2</sup>. N'aurait-il pas apprécié les estampes et les livres illustrés ? Il serait normal qu'un amateur d'art médiocrement argenté se fût tourné vers ces formes plus accessibles des arts plastiques. Son imagina-

1. Voir Michaut, *La Fontaine*, I, 258.

2. La Fontaine était sans doute en relations personnelles avec le graveur Raymond La Fage et avec l'éditeur Van der Bruggen, marchand d'estampes rue Saint-Jacques ; cela en 1689 au moins. Cf. O.D., 680 et n.